



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrat d'engagement jeune

Question au Gouvernement n° 4458

Texte de la question

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Monsieur le Premier ministre, ce matin, le Président de la République a annoncé la création d'un contrat d'engagement jeune. Est-ce une promesse ou un habillage électoral ?

Beaucoup s'attendaient à plus : l'été dernier, vous envisagiez 1 million de bénéficiaires ; ce matin, le Président évoquait le chiffre de 500 000, et vous de 400 000. Exit les travailleurs précaires et les étudiants ! Bercy est passé par là. Surtout, le dispositif repose sur deux outils existants, qui accompagnent dès à présent 440 000 jeunes – 200 000 pour la garantie jeunes, qui n'est jamais devenue universelle, et 240 000 pour l'accompagnement intensif des jeunes (AIJ), conduit par Pôle emploi. De tels chiffres permettent de relativiser vos annonces et nous sommes tentés de vous demander : qu'est-ce qui change, finalement ?

M. Raphaël Schellenberger. Assistanat !

M. Paul Molac. La question de la pérennité du contrat d'engagement se pose également. Dans le PLF pour 2022, vous proposez par voie d'amendement de le financer à hauteur de 550 millions d'euros. Mais qu'en sera-t-il après ? Et qu'en est-il des moyens alloués aux missions locales chargées d'accompagner les jeunes concernés ? Allez-vous laisser à la charge des collectivités locales la gestion de l'ensemble des dossiers supplémentaires ?

Monsieur le Premier ministre, comprenez notre perplexité. L'entrée en vigueur de ce contrat d'engagement, prévue pour mars, ressemble davantage à une promesse de candidat qu'à une vraie avancée pour les jeunes. Alors, à part un changement de nom, que proposez-vous pour améliorer concrètement l'accompagnement des jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Votre critique ne me surprend pas vraiment, monsieur le député, puisque cela fait un an que vous refusez de voir l'effort exceptionnel que nous accomplissons en faveur de la jeunesse. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.)* Nous investissons 9 milliards d'euros dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », qui a permis à 3 millions de jeunes de trouver un emploi, une formation, un apprentissage ou un parcours vers l'emploi ! Les résultats sont là :...

M. Pierre Cordier. Électoralisme !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...le taux de chômage des jeunes est au plus bas depuis douze ans. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) Néanmoins, nous allons poursuivre notre action et, dans le cadre du budget pour 2022, ce sont 6 milliards d'euros que nous allons mobiliser pour qu'aucun jeune ne reste sur le bord de la route. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) On le sait très bien : malgré la reprise économique et les nombreuses offres d'emploi existantes, certains jeunes ne trouveront pas seuls un emploi. (*Mêmes mouvements.*)

Ce que nous proposons, c'est une transformation profonde de l'accompagnement des jeunes...

M. Raphaël Schellenberger. C'est de l'assistanat !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...pour leur permettre d'être accompagnés de bout en bout de leur recherche : ils pourront ainsi choisir un métier, accéder à une formation et enfin trouver un emploi durable.

M. Maxime Minot. C'est un cadeau électoral !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Évidemment, lors de l'examen de la mission *Travail et emploi* qui aura lieu cette semaine, vous aurez l'occasion de voter les crédits consacrés à ce sujet, et j'espère bien que vous le ferez ! Ils visent à attribuer 550 millions d'euros supplémentaires pour permettre à tous ces jeunes, y compris ceux qui en sont les plus éloignés, d'accéder à un emploi durable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Je note votre volonté, madame la ministre, mais vous n'avez pas répondu concrètement à la question posée. En outre, vous le savez, il faut aussi rapporter le chômage des jeunes au chômage global ! À partir du moment où certaines catégories de travailleurs, les plus âgées, sont très nombreuses à partir à la retraite, tandis que les nouveaux arrivants sur le marché du travail, eux, sont peu nombreux, le chômage baisse nécessairement. Mais ce qu'il faut faire, c'est aller chercher tous les jeunes et les accompagner pour qu'ils soient en mesure de remplacer ceux qui vont partir à la retraite. Je suis désolé de vous le dire, mais j'avais posé une question précise et je n'ai pas eu de réponse précise.

M. Pierre Cordier. Comme d'habitude !

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4458

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2021](#)